

Les représentations extérieures

La vallée de l'Hérault est présente au sein d'autres structures : Pays Cœur d'Hérault, Syndicat Centre Hérault... etc. Par la voix de conseillers communautaires désignés, elle travaille en concertation avec ces organismes.



Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est représentée dans certains organismes extérieurs. Ainsi, quelques conseillers communautaires sont nommés en tant que délégués dans des structures telles que le SYDEL Cœur d'Hérault (Pays Cœur d'Hérault), le Syndicat Centre Hérault, ou encore la Mission Locale des Jeunes, pour ne citer que des exemples. En effet, les élus intercommunaux sont présents dans pas moins de 30 organismes extérieurs.

TÉLÉCHARGER



Représentants CCVH ORGANISMES

EXTERIEURS.xlsx - (95.08 Ko)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ

34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**